

ASIA 2020 – Aide aux frais de déplacement liés à la préparation de concours internes administratifs de catégorie B ou C

Les prestations d'action sociale sont des prestations à caractère facultatif. Il résulte de ce principe qu'elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que leur paiement ne peut donner lieu à rappel.

Date limite de réception des dossiers dans le service : le plus tôt possible

I. Objectifs

Apporter une aide destinée à couvrir à posteriori une partie des frais de déplacement liés à la préparation de **concours internes administratifs de catégorie B ou C**.

II. Conditions d'attribution

- Avoir un Indice Nouveau Majoré (INM) inférieur ou égal à 486.
- Trajet de 40 kilomètres minimum entre la résidence administrative et Toulouse.

Le dossier **complet** doit être retourné (**imprimé de demande et pièces justificatives**)
à l'adresse ci-dessous :

RECTORAT – SAMIS
Bureau Action Sociale
75, rue Saint-Roch – CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4

ou par courriel à l'adresse suivante :
social@ac-toulouse.fr

Tout dossier incomplet sera retourné

DEMANDE DE PAIEMENT

BOP : _____
(réservé à l'administration)

N° tiers CHORUS : _____
(réservé à l'administration)

NOM et Prénom du bénéficiaire : _____

Montant attribué : _____
(réservé à l'administration)

N° de DP : _____
(réservé à l'administration)

**ASIA – Aide aux frais de déplacement liés à la
préparation de concours internes administratifs de
catégorie B ou C**

Renseignements concernant le demandeur

Nom d'usage : Prénom :

Nom patronymique :

N° Sécurité Sociale : Date de naissance :

☐ Célibataire ☐ Marié ☐ PACS ☐ Veuf ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Concubinage

Adresse personnelle :

.....

Tél : Courriel :

Etablissement d'affectation 2018/2019 :

Grade :

Je certifie sur l'honneur avoir assisté aux dispositifs de préparation des concours et/ou examens professionnels administratifs. Les renseignements portés sur la présente demande sont exacts. Je m'engage à signaler immédiatement tout fait nouveau modifiant la présente demande.

Fait à, le

Signature

« Les personnes qui auraient fait sciemment des déclarations inexactes ou présenté des attestations mensongères en vue d'obtenir le bénéfice de prestations devront rembourser les sommes indûment perçues par elles sans préjudice éventuellement des sanctions pénales résultant de l'application de la législation en vigueur »

Cadre réservé à l'administration

Montant attribué : N° de DP :

Toulouse, le

Pièces à fournir impérativement

- Un **relevé d'identité bancaire ou postale**, original et récent du compte sur lequel est versé votre salaire
- Votre **numéro de sécurité sociale (ou copie de votre dernier bulletin de salaire)**
- Une copie de votre **carte nationale d'identité**

Dossier à renvoyer au

**RECTORAT – SAMIS
Bureau Action Sociale
75, rue Saint-Roch – CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4**

Ou de préférence à :

social@ac-toulouse.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DU DOSSIER DANS LE SERVICE

au plus tard le 22 juin 2020

TOUTE MODIFICATION DE SITUATION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU BUREAU DE L'ACTION SOCIALE